

General Electric, Ford, Westinghouse ou Domtar ont assez de leurs bénéfices non distribués, de leurs réserves d'amortissements et de leurs impôts différés. Elles n'ont pas besoin de s'adresser au marché de l'argent pour prendre de l'expansion.

Les seuls qui pâtiront des taux d'intérêt plus élevés sont les petits hommes d'affaires canadiens et le Canadien ordinaire qui achètera une maison ou des biens durables dont il peut avoir besoin dans son foyer. Ce sont les seuls qui en pâtiront, pas les grandes sociétés. Il a été démontré dans le passé que l'amortissement rapide n'était d'aucune utilité pour la création d'emplois. Je ne puis comprendre comment pensent le ministre des Finances et ses conseillers du ministère des Finances. Je ne puis pas non plus voir ce dont ils se servent pour penser. Je ne sais pas pourquoi ils pensent que le reste des Canadiens serait assez stupide pour accepter leurs propositions.

Si les amortissements rapides et les déductions pour amortissement ont un rôle quelconque à jouer sur le marché du travail, c'est de diminuer nécessairement et logiquement le nombre des emplois et non pas de l'augmenter. Une nouvelle industrie ne peut tirer parti de l'amortissement rapide. Si elle y tient, il lui faut constamment procéder à des investissements en immobilisations et à des achats d'équipement afin d'avoir droit aux impôts différés. C'est ainsi que vous dites aux sociétés de fabrication et de transformation qui fonctionnent et qui ont déjà fait beaucoup de progrès: vous pouvez acheter du matériel nouveau et l'amortir en deux ans. Vous pouvez mettre de côté, je ne sais combien de millions ou de centaines de millions de dollars en impôts différés et pendant longtemps vous aurez un capital sans intérêt. Que fera cette entreprise? Je pense qu'elle remplacera son matériel désuet par du matériel nouveau, demandant moins de main-d'œuvre et elle pourra produire plus avec moins de main-d'œuvre et moins d'emplois qu'à l'heure actuelle. Comment, au nom du ciel, quelqu'un de sensé et de logique peut-il dire que les amortissements rapides créeront des emplois au Canada alors qu'en fait, s'ils font quelque chose, ils réduisent la demande d'emploi en introduisant de l'équipement exigeant moins de main-d'œuvre.

J'ai pris connaissance de l'étude des investissements pour 1973 qu'ont effectués Statistique Canada et le ministère de l'Industrie et du Commerce. Nous devons nous rappeler que l'offre d'amortissement rapide a été faite le 8 mai 1972 mais qu'en fait, les investissements en immobilisations ont été moins importants en 1972 qu'en 1971. Du point de vue de la statistique, elle n'a absolument pas contribué à augmenter les investissements de ces sociétés. Je n'ai aucun doute que si elle a eu un effet quelconque, ce fut d'augmenter les bénéfices.

Nous arrivons maintenant à la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés. Là, le ministre nous joue une vieille rengaine. Dès le début de mes études de sciences économiques, il y a longtemps, cela remonte à mon entrée à l'université en 1927-1928, j'ai entendu les mêmes propos tenus par les économistes traditionnels: pour relancer l'économie, réduisez les impôts des sociétés. Si l'argument invoqué par le ministre des Finances était logique, le pays se porterait mieux s'il n'y avait pas du tout d'impôt sur le revenu des sociétés. C'est la logique de sa proposition. Chaque fois que j'ai écouté un exposé budgétaire, sauf une fois, j'ai entendu cet argument. Il est significatif que cette exception ait été l'exposé budgétaire du 19 février 1973, car alors le gouvernement savait que si ce budget comportait des concessions aux sociétés, mon parti aurait voté contre et le gouvernement aurait été défait. Il est assez significa-

### Loi de l'impôt sur le revenu (n° 2)

tif que ce budget du 19 février 1973 ne renfermait pas la moindre concession aux sociétés canadiennes; c'est d'ailleurs, pourquoi nous l'avons appuyé.

● (1630)

Chaque budget a toujours comporté certaines concessions aux sociétés du pays, telles les amortissements accélérés, les crédits d'impôt sur le revenu et, pour les gens riches, les crédits d'impôt pour dividendes. Tout cela était censé renforcer l'économie et accroître le nombre de sociétés d'appartenance canadienne. En fait, avec les amortissements accélérés, les dégrèvements d'impôt sur le revenu et les crédits d'impôt pour dividendes, nous avons eu une récession en 1969, 1970 et en 1971 et le contrôle de l'économie par les étrangers s'est accru d'année en année.

Le ministre des Finances et son ministère refusent d'appréhender la leçon selon laquelle ces dégrèvements d'impôt n'influent aucunement sur l'économie, sans compter l'injustice d'un tel régime fiscal. Je vous rappelle, monsieur l'Orateur, que le Canada a été le dernier pays du monde occidental à grever d'impôt les gains en capital. On nous avait dit, au fil des ans, que l'impôt sur les gains en capital au pays entraînerait le ralentissement de l'économie au moment même où nous tentions d'encourager les Canadiens à acquérir plus d'entreprises au pays. Toutefois, bien que les gains de capital soient devenus imposables, nous avons des récessions cycliques et notre économie tombe de plus en plus sous le contrôle étranger.

Toutes ces mesures ont échoué, parce que ce sont là des instruments obtus. Elles frappent l'économie tout entière de même que tous les éléments économiques au lieu de s'attaquer au problème particulier qui se pose. S'il nous faut prendre des dispositions devant la situation que provoquent les Américains en étant bien déterminés à retirer des sources d'emploi du Canada pour les ramener aux États-Unis, on n'arrivera à rien en réduisant les impôts des sociétés, car, si les États-Unis nourrissent un tel projet, ils trouveront d'autres moyens de le mettre à exécution. Une fois qu'on aura réduit le taux d'impôt de 49 à 40 p. 100, Washington élaborera une autre solution. Que fera le ministre des Finances? S'il ramène à 30 p. 100 l'impôt de 40 p. 100, les Américains trouveront alors un autre moyen. Il est stupide de s'attaquer ainsi au problème car si on diminue l'impôt des sociétés, il n'en résulte pas une baisse des prix mais plutôt une augmentation des bénéfices de ces sociétés.

C'est une façon idiote de procéder, car ainsi nous ne rattrapons jamais ce que font les États-Unis. S'il y a un problème, il y a aussi des façons directes de le régler. La façon directe de le faire, c'est de dire aux Américains que le Canada n'est pas un pays faible, qu'il n'a pas à s'agenouiller devant eux, et que s'ils prennent des mesures pour disloquer l'économie canadienne, à son tour le Canada en prendra pour se défendre et se protéger.

Il y a toutes sortes de moyens de le faire. J'ai l'impression qu'on pourrait le faire directement en insistant sur une production canadienne dans divers secteurs de l'industrie, contrecarrant ainsi, du moins en partie, les mesures prises à Washington. Des réductions d'impôt sur le revenu n'accompliront rien de semblable: elles permettront seulement aux corporations de hausser encore leurs bénéfices déjà phénoménaux. Quelle sorte de justice permet au Parlement, au gouvernement et aux conservateurs à la Chambre d'offrir encore plus de profits aux sociétés à l'heure actuelle? Leurs bénéfices ont augmenté de 16 p. 100 de 1970 à 1971. Ils ont accusé une hausse de 20 p. 100 entre 1971 et 1972, et le premier trimestre cette